

LE TRAIT-D'UNION

SYNERGIE-OFFICIERS



Le 9^{ème} congrès de SYNERGIE-OFFICIERS

MAYOTTE

*une mission de renfort dans
un département dévasté*



**SYNERGIE
OFFICIERS**

Revue trimestrielle
Mai 2025 • n°247 • 3,00 €

SOMMAIRE

SYNERGIE
OFFICIERS

le trait d'union n°247

N° 247 - 1^{er} Trimestre 2025Revue trimestrielle d'information
du Syndicat Synergie-OfficiersAffilié à la CGC par le
canal exclusif de la Fédération
des Services Publics CFE-CGCPublication inscrite
à la commission paritaire de presse
sous le n° CPPAP : 1020 S 05864
Valable jusqu'au 31 octobre 2025Synergie-Officiers
3, Bd du Palais - 5^{ème} étage 75004 PARIS
Tél. : 01 40 13 02 85
bureau.national@synergie-officiers.comAbonnement
Un an, 4 numéros : 10 €
Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85Directeur de la publication
Gaëlle JAMESRédacteur en chef
Isabelle TROUSLARDRédaction
Benjamin ISELI, Frédéric BISANCON,
Linda BUQUET, Vanessa CIAPPARA et les
membres de la section des retraités.Maquette et réalisation
Éditions Crépin-Leblond
14 rue du Patronage Laique
52902 Chaumont
Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

3 ÉDITO

5 DOSSIER DE FOND

- LE 9^{ÈME} CONGRÈS DE SYNERGIE-OFFICIERS
LE TOUQUET - DU 25 AU 27 MARS 2025- MAYOTTE : UNE MISSION DE RENFORT
DANS UN DÉPARTEMENT ULTRAMARIN
DÉVASTÉ

29 SOUVENONS-NOUS

- HOMMAGE À FRANÇOIS KLEIN

32 GRILLE DE TRAITEMENTS
PARIS / IDF 202434 GRILLE DE TRAITEMENTS
PROVINCE 2024

Le 27 mars 2025, le 9^e congrès de **SYNERGIE-OFFICIERS** s'est clôturé au Touquet, en présence du ministre de l'Intérieur et du Directeur Général de la Police Nationale, après trois jours de travaux intenses avec l'ensemble de nos congressistes.

Au-delà de la qualité des travaux menés ensemble, ces moments ont également été l'occasion d'échanges enrichissants entre collègues, qu'il s'agisse de premières rencontres ou de retrouvailles.

Ces débats, cette dynamique collective et la richesse des réflexions partagées ont contribué à affiner, avec ambition, les orientations de la politique syndicale de notre organisation.

Au-delà des enjeux politiques liés à la sécurité, qui exigent un engagement constant, une motivation sans faille, un haut niveau de professionnalisme et un profond sens du devoir au service de la population, la Police nationale constitue aujourd'hui l'ultime rempart de la République. Elle est confrontée à une multitude de priorités majeures (la lutte contre l'immigration illégale, le narcotrafic, la délinquance du quotidien et la radicalisation islamiste), tout en poursuivant l'adaptation à la récente réforme de la Police nationale, qui a impacté particulièrement la filière investigation.

Les services judiciaires connaissent une désaffection préoccupante, en grande partie due à la complexité croissante de la procédure pénale et à un formalisme particulièrement contraignant. Cette situation déjà fragile est aggravée par l'insuffisance d'une réponse pénale à la fois ferme, cohérente et adaptée aux enjeux actuels.

Les conditions d'exercice se détériorent continuellement, en raison de la multiplication des priorités sans corrélation avec un renforcement adéquat des moyens. Si la réforme de la Police nationale constitue une étape importante, elle ne saurait, à elle seule, répondre à l'ensemble des problématiques. **SYNERGIE OFFICIERS** considère qu'une évolution de la chaîne hiérarchique est également indispensable.

Lors de notre entretien bilatéral avec le ministère de l'Intérieur, nous avons partagé le constat établi



GAËLLE JAMES

conjointement avec l'administration : un déficit significatif de commandants au sein des services, un nombre limité des nominations au grade de commandant divisionnaire, ainsi qu'une attractivité décroissante des emplois fonctionnels.

À l'occasion de notre congrès, nous avons réaffirmé nos revendications prioritaires : la mise en place d'un mécanisme d'avancement semi-automatique au grade de commandant, la simplification de l'accès au grade de commandant divisionnaire à travers une nomenclature adaptée garantissant un véritable parcours de carrière, la généralisation de l'échelon spécial pour les grades supérieurs, ainsi que l'attribution d'une allocation de chef de service pour tous, avec une progressivité indexée. Dans une logique de renforcement de l'efficacité des services au profit de nos concitoyens, la ligne défendue par **SYNERGIE-OFFICIERS** consiste à promouvoir la création d'un corps unique de cadres, allant du grade de lieutenant à celui de commissaire général, ayant vocation à exercer les fonctions de commandement opérationnel, de direction et de conception au sein des services et des structures de la Police nationale.

Ce projet, historique et véritable ADN de **SYNERGIE-OFFICIERS**, vise à doter l'institution de cadres d'excellence, formés et préparés à assumer des responsabilités de haut niveau. Cette structuration offrirait un modèle cohérent de progression, comparable à celui des officiers de la Gendarmerie, dont tous les parcours débutent au grade de lieutenant.

Ce projet s'impose aujourd'hui comme une condition essentielle à l'amélioration de l'efficacité du service public.

SYNERGIE-OFFICIERS s'affirme depuis toujours comme un acteur essentiel dans la valorisation du corps de commandement et la défense des intérêts de nos collègues.

Vous pouvez compter sur mon équipe et moi pour porter au plus haut lieu notre projet et notre ambition pour tous les officiers.

Gaëlle James
Secrétaire Générale

**Ensemble,
soutenons
les orphelins
de policiers**

LE 9^e CONGRÈS DE SYNERGIE-OFFICIERS LE TOUQUET DU 25 AU 27 MARS 2025



Le 9e congrès de SYNERGIE-OFFICIERS s'est tenu au Touquet du 25 au 27 mars dernier, au Grand Hôtel. Au cours de ces 3 jours, les congressistes représentant l'ensemble de nos détachés permanents et de nombreux délégués départementaux ou de service, venus de toute la France, ont pu débattre de l'avenir du corps de commandement et du projet porté par SYNERGIE-OFFICIERS.

Plusieurs travaux ont été menés afin de définir collectivement la feuille de route de notre organisation syndicale, en perspective notamment des prochaines élections professionnelles de décembre 2026.

Sous la présidence de Benoît Ebel, ancien trésorier de **SYNERGIE-OFFICIERS** et désormais responsable de la section des retraités, les congressistes ont travaillé avec sérieux, bonne humeur et

ferveur pour définir un projet construit, cohérent et ambitieux pour le corps de commandement. Le 25 mars, le 9^e congrès a été ouvert officiellement par Monsieur Daniel Fasquelle, maire du Touquet-Paris-Plage, qui a tenu à nous faire part de son soutien permanent aux Forces de l'ordre et au plaisir qu'il avait d'accueillir **SYNERGIE-OFFICIERS**.

Rejoignez-nous !



orpheopolis.fr |    



Nos orphelins
méritent notre soutien





C'EST À L'UNANIMITÉ
QUE LE BUREAU
NATIONAL DE
SYNERGIE-OFFICIERS A
ÉTÉ RECONDUIT :

Les formalités d'ouverture terminées, les congressistes ont pris connaissance du rapport moral et financier du Bureau national sortant et ont donné quitus de leur gestion depuis le dernier congrès. Avec une belle dynamique en termes d'augmentation des adhésions depuis 2023, **SYNERGIE-OFFICIERS** ne cache pas son ambition de devenir majoritaire pour porter toujours plus haut les intérêts de ses mandants.



Les congressistes ont ensuite été appelés à l'urne pour élire le nouveau Bureau national. Ils ont ainsi pu s'exprimer sur la liste présentée par le Conseil d'administration de **SYNERGIE-OFFICIERS**.

Secrétaire générale :
Gaëlle James

Secrétaire générale adjointe :
Isabelle Trouslard

Trésorier national :
Benjamin Iseli

Secrétaires nationaux :
Frédéric Bisançon,
Vanessa Ciappara,
Linda Buquet

Un toilettage des statuts de **SYNERGIE-OFFICIERS** a également été proposé afin de les mettre en conformité avec nos usages et principes, de nombreux articles étant devenus obsolètes.

Ainsi, par exemple, il est entériné dans nos statuts le recours obligatoire à un commissaire aux comptes pour la validation de nos comptes annuels, pratique déjà en œuvre depuis plusieurs années et gage d'une bonne utilisation des fonds de notre organisation syndicale.

La seconde journée, celle de l'adoption d'une motion, véritable feuille de route pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, a été la plus dense pour nos congressistes.

Débutée par une réflexion approfondie sur les avancées obtenues par **SYNERGIE-OFFICIER**, sur la situation du corps de commandement, ses maux, les constats unanimes et dramatiques sur sa gestion et sa physionomie, après des échanges nourris et constructifs, cette journée a vu l'adoption d'une motion riche, ambitieuse mais pragmatique (cf. article dédié).

Là encore, votée à l'unanimité, cette motion reprend l'ADN de SYNERGIE-OFFICIERS, une élitisation plutôt qu'une massification, pour aboutir un grand corps de cadres de lieutenant à inspecteur général.



Remise du cadeau au MI



Gaëlle JAMES et Isabelle TROSLARD
avec le Docteur Adrian CHABOCHE

En fin de journée, l'intervention du Docteur Adrian Chaboche est venue nous sensibiliser sur son approche très novatrice de la médecine.

Ce moment d'échanges très apprécié a permis de souligner la difficulté du management et a ouvert la réflexion, sur le bien-être de nos collaborateurs et la vigilance que les cadres doivent avoir à leur rencontre mais également l'impérieuse nécessité de prendre soin de soi.

Encore un grand merci au Docteur Chaboche de s'être rendu disponible pour participer à notre congrès.



Une séance "photos" clôtura cette journée, particulièrement ensoleillée sur la côte d'Opale.

Le 27 mars, en attendant l'arrivée du ministre de l'Intérieur à 16 h 00, les congressistes ont pu ainsi profiter du marché local ainsi que de la ville et la plage accessible à pied depuis l'hôtel.

Dans l'après-midi, en la présence de Monsieur Retailleau, du Directeur Général de la Police nationale, de nombreux directeurs nationaux et





directeurs, du maire du Touquet, de partenaires syndicaux et de près de 200 officiers ayant fait le déplacement, notre 9^e congrès s'est clôturé.

Gaëlle James, notre Secrétaire générale, nous a livré son discours de clôture (cf. texte intégral dans ce Trait d'Union) et a été applaudie très longuement par l'auditoire.

Monsieur le Ministre a également pris la parole, évoquant son attention particulière pour le corps de commandement, les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du protocole de 2022 et son engagement à faire aboutir les mesures attendues.



S'agissant de l'idée d'un grand corps de cadres, il a affirmé qu'elle était « *frappée du coin de bon sens* ».



Gaëlle James lui a remis, à l'issue de son discours, l'épée des officiers de la Police nationale. Ému par ce présent, le ministre de l'Intérieur s'est dit touché par cette belle attention.

Un moment de convivialité s'en est suivi, dans le cadre magnifique que le Grand Hôtel du Touquet nous a procuré tout au long de notre congrès.

Un grand merci au Directeur du Grand Hôtel et à ses équipes performantes et d'une grande gentillesse.

Un grand merci également à Robert Bourdelle, notre zonal nord, sans qui, cette organisation n'aurait pas été possible.



LA MOTION FINALE du 9^e congrès

Au cours de son 9^e congrès, comme il a déjà été dit, une motion a été établie et validée à l'unanimité par les congressistes. Les idées développées sont dans la stricte continuité des revendications portées de longue date par SYNERGIE-OFFICIERS, avec toute l'ambition qui le caractérise pour le corps et pour le bon fonctionnement de la Police nationale.



Cette motion trace notre projet actuel et pour les années à venir, notamment dans la perspective des prochaines élections professionnelles de décembre 2026.



En substance, voici les mesures phares portées par **SYNERGIE-OFFICIERS** et synthétisées dans cette motion.



L'ADN de **SYNERGIE-OFFICIERS** réaffirmé, une **élitisation** plutôt qu'une massification du corps de commandement, il a été rappelé que :

- La physionomie du corps et ses composantes se sont profondément transformées depuis sa création en 1995, passant de 18 000 officiers à moins de 7 600. C'est le corps actif qui a connu le plus de mutations depuis sa création.



Groupe INTÉRIALE

ACTEUR DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Accompagner les décideurs publics dans la mise en oeuvre et l'amélioration des politiques publiques de sécurité et de justice est une des raisons d'être du Groupe INTÉRIALE et du think tank **Continuum Lab*** avec pour preuve cette étude inédite :

LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ INNOVANTES : LA PERCEPTION POSITIVE DES FRANÇAIS



87%

des personnes interrogées
sont favorables à la présence
de caméras de vidéoprotection
dans l'espace public



63%

des personnes interrogées pensent
que les expérimentations de technologies
de sécurité permettent de concilier les impératifs
de préservation des libertés et de renforcement
de la sécurité publique

L'étude s'est attachée à identifier les connaissances des Français relatives à ces technologies et à recueillir leurs opinions dans trois cas d'usage (la couverture vidéo de l'espace public, l'Intelligence Artificielle (IA) et l'analyse automatisée, les données biométriques et la reconnaissance faciale).

Elle a été réalisée du 18 au 26 juin 2024 par le Continuum Lab, en partenariat avec le CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) et l'institut Opinion Way, auprès d'un échantillon de 3 438 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans.

*Cofondé en 2021 par INTÉRIALE et ses partenaires, aujourd'hui au nombre de 11, le Continuum Lab est un lieu de dialogue, de réflexions et de propositions d'actions au service des agents publics et privés des métiers qui agissent pour la sécurité et la justice de nos concitoyens.



- **SYNERGIE-OFFICIERS** a toujours été force de proposition et à l'initiative des avancées du corps : catégorie A depuis 2008, PPCR de 2016, Beauvau de la sécurité en 2022 : autant de protocoles négociés et signés par **SYNERGIE-OFFICIERS** qui ont exhaussé le statut de cadres des OPN au sein de la Police nationale.
- Les OPN ont une expertise incontestée et incontestable et sont les seuls managers opérationnels, quelles qu'elles soient les filières.
- La logique de **SYNERGIE-OFFICIERS** a toujours été d'obtenir une meilleure rémunération et de meilleurs positionnements, en contrepartie d'une déflation maîtrisée du corps.
- L'objectif est d'aboutir à un corps unique de cadres.



Un constat de la situation du corps en 2025, en grande souffrance, a également été posé :

- En théorie, organisé en 40/40/20, 8 000 officiers comprenant : 3 200 Cne, 3 200 Cdt, 1 600 Cdt Div et Cdt EF, le corps présente actuellement une physionomie de 50/30/20.
- Il y a un grave déficit de commandants, peu de nominations au grade de commandant divisionnaire et une perte d'attractivité des EF.
- Les avancements sont trop longs et cette lenteur crée une désespérance réelle de pouvoir progresser.
- La nomenclature est inadaptée :
 - Avec 7 800 lignes nomenclaturées pour environ 7 600 officiers dont plus de 800 élèves ou stagiaires, plus de 200 officiers hors nomenclatures



(détachés, HN, syndicats...), il y a structurellement 1 000 lignes inoccupées.

- Avec des niveaux de poste qui changent régulièrement, notamment du fait des recrutements massifs.
- Avec des niveaux de poste qui ne correspondent plus au niveau des responsabilités théoriques.
- Le corps qui continue à déflater avec 450 à 500 départs à la retraite par an et un recrutement annuel de 450 officiers maximum, des réussites aux concours du CCD...
- Le corps sera renouvelé de moitié d'ici la fin de la décennie.
- L'indemnitaire est démultiplié (primes OPJ – VP...) et crée des injustices et des frustrations légitimes.
- La rémunération des OPN n'est pas en corrélation avec leurs responsabilités par rapport à celle du CEA et va sérieusement décrocher par rapport au CCD lorsque leurs grilles indiciaires de "hauts fonctionnaires" seront entérinées.

Des mesures ont été proposées et formalisées pour mettre fin aux maux du corps de commandement en particulier, et de manière non exhaustive :

- **LA MISE EN ŒUVRE D'UN AVANCEMENT SEMI-AUTOMATIQUE AU GRADE DE COMMANDANT**

- Plan MARSHALL à la hauteur des enjeux pour faire passer par quart les promotions à l'avancement au grade de commandant dans un délai maximal de 12 ans (de 9 à 12 ans), sur le modèle de l'avancement semi-automatique au grade de capitaine créé en 2004.
- Dans le but de permettre un avancement fluide et garanti jusqu'au grade de commandant, d'assurer aux internes un parcours au sein du corps, avec une garantie d'accéder *a minima*, au 2^e grade de notre corps, de regonfler les rangs de commandants à hauteur des besoins et d'ajuster les passages de grade aux volumes de promotions.

- **UNE SIMPLIFICATION DE LA NOMENCLATURE**

- Pour fluidifier les mobilités selon les grades, avec la construction d'un véritable parcours de carrière, identifier les postes permettant de cagner, ceux avec un indemnitaire particulier ou un EF...

- Proposition d'une nouvelle structuration plus simple :
 - A pour les capitaines jusqu'à 4 ans de titularisation.
 - B pour les capitaines à compter de 4 ans de titularisation et les commandants.
 - C pour les commandants (parcours GRAF) et les commandants divisionnaires.
 - D pour les emplois fonctionnels.
- Pour permettre un parcours de carrière progressif et évolutif et une meilleure lisibilité pour le parcours GRAF et les perspectives de l'avancement au grade de commandant divisionnaire.

- **UNE SIMPLIFICATION DES DÉFLATIONS DE POSTES DU CCD VERS LE CC ET DU CC VERS LE CEA**

- Identification des postes susceptibles d'être dévolus aux gradés : postes à faibles responsabilités ou à faible besoin d'encadrement.
- Identification des postes laissés durablement libres par le CCD : postes de chefs de service sur lesquels les officiers assurent des intérim long et répétés.
- Établissement d'une nomenclature unique pour les majors, les majors RULP, le corps de commandement et le corps de conception et de direction, avec identification de "zones grises" pour mettre fin aux chevauchements des missions, aux doublons de responsabilités

et aux dysfonctionnements par la mise en place d'une chaîne hiérarchique enfin cohérente, et permettre une réelle occupation des postes.

- **UN INDEMNITAIRE ET UNE RÉMUNÉRATION À LA HAUTEUR DU STATUT DE CADRE DES OFFICIERS :**

- Attribution d'une allocation de chef de service (article 10) à l'identique des pratiques du corps de conception et de direction, avec une progressivité selon l'indice, chaque officier de police ayant ses propres contraintes et de plus en plus de responsabilités.
- Créations de postes très difficiles à l'instar du dispositif existant pour le CCD.

- **UNE ÉVOLUTION DES GRILLES INDICIAIRES :**

- **Réévaluation indiciaire** pour chaque grade pour tenir compte des évolutions des grilles du CCD et du CEA (cf. protocole de 2022).
- **Réduction de la durée des 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e échelon de capitaine** de 6 mois ou 1 an pour atteindre 2 ans au lieu de 2 ans et demi ou 3 ans.
- **Linéarisation/banalisation de l'échelon spécial des sommitaux :** Création d'un 5^e échelon pour les commandants divisionnaires et les commandants divisionnaires fonctionnels (commandants ou commandants divisionnaires détachés dans



un emploi fonctionnel, au HEA avec 3 chevrons annuels (HEA1, HEA2, HEA3), comme cela a été fait en 2023 dans l'Éducation nationale pour les professeurs certifiés de catégorie A.

- Création d'un échelon spécial contingenté au HEB.
- Mise en place d'une mesure de reclassement des officiers issus du recrutement interne en adéquation avec une réelle ascension sociale avec un bonus de points d'indices, comme cela se fait dans d'autres administrations.
- **LA FUSION DES CORPS DE COMMANDEMENT ET DE CONCEPTION ET DE DIRECTION AVEC LA CRÉATION D'UN CORPS UNIQUE DE CADRES**
- **Création d'un corps unique de cadres, du lieutenant à commissaire général, recruté à Master 2, ayant vocation à assurer le commandement opérationnel et la direction des services et directions**, avec des cadres mieux formés et mieux préparés aux plus hautes responsabilités, une détection des hauts potentiels, un fonctionnement en miroir avec les officiers de gendarmerie dont les officiers supérieurs ont tous été lieutenants.
- Une véritable politique de fidélisation en zone difficile (ASA, prime de fidélisation versée dès la 3^e année, avec une progressivité comme pour le CEA jusqu'à 15 ans, avancement, logement, crèches, prêts immobiliers garantis par le ministère de l'Intérieur).
- Une augmentation du quota des promo-

tions dans les Ordres nationaux pour la Police nationale au sein du ministère de l'Intérieur et un quota des promotions dans les Ordres nationaux pour les OPN équivalent à celui dont bénéficient les officiers de la Gendarmerie nationale et le corps de conception et de direction.

La motion a enfin réaffirmé ses objectifs :

- En matière de politique pénale englobant notamment le fonctionnement de la chaîne pénale, la réponse pénale et la simplification procédurale.
- Une réflexion globale sur un système judiciaire afin de faire émerger une procédure efficiente et moderne, soucieuse d'un équilibre entre droits de la défense, droits des victimes et les nécessités de l'enquête.
- Dans le cadre des missions de la Police nationale, la modernisation des outils numériques, tant dans la gestion et le contrôle des services (temps de travail...) que dans l'exercice des missions (véritable logiciel de rédaction de procédure et non de statistiques...); la suppression des tâches indues; un travail poursuivi pour les officiers impactés par des règles d'interministérialité, notamment en termes d'indemnisation ou de prime.
- Dans le cadre de la défense et de la protection des agents du MI : plainte systématique déposée par le ministre de l'Intérieur, à chaque fois que les policiers sont agressés, outragés, injuriés ou diffamés dans l'exercice de leurs fonctions; actes administratifs et judiciaires anonymisés pour assurer une réelle protection des policiers; dispositif de protection fonctionnelle élargi pour garantir une réelle protection des agents dans l'exercice de leurs missions ou pour ce qu'ils représentent; mise en place d'une présomption de légitime défense pour les Forces de l'ordre,



dans l'exercice de leurs missions.

- Concernant le statut spécial des policiers : réintroduction de l'article L.15 et L.16 du Code des pensions, élargissement du périmètre du cumul emploi/retraite extrêmement préjudiciable aux officiers, déplaçonnement de la bonification quinquennale pour générer une 6^e et une 7^e année de bonification après 32 et 37 ans de carrière.
- Concernant la politique sociale du MI : mise en place d'une véritable politique du logement, indispensable corollaire de la mobilité et mesure incitative à la prise de responsabilités pour les officiers, à l'instar de l'ICL pour les commissaires; accompagnement social renforcé; déploiement (enfin) de la protection sociale complémentaire, volets santé et prévoyance; mobilité des conjoints accompagnée dans le cas d'une mobilité obligatoire à savoir à la fin du détachement à l'EF ou, lorsque la mesure sera mise en œuvre, à la fin du contrat sur un poste bénéficiaire de l'article 10.

Enfin, dans cette motion, **SYNERGIE-OFFICIERS** a réaffirmé sa foi dans l'exigence de la loi et de l'ordre, socle du pacte républicain.

Vous pouvez compter sur la conviction, l'énergie et la détermination tant du Bureau national que de l'ensemble des détachés de SYNERGIE-OFFICIERS pour porter ce projet ambitieux, mais pragmatique, et pour reprendre les mots de notre Ministre « frappé du coin du bon sens » !



Être là,
quand vous
en avez besoin,
c'est ça être
assurément
humain.



ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

Service inclus dans nos contrats
Auto, Moto et Habitation
24H/24 - 7J/7*



* Service accessible au 0 800 00 12 13 (service et appel gratuits)

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, MOTO PASS, habitation DOMO PASS, habitation AMPHI PASS, PAQUO, Accidents et Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

DISCOURS DE CLÔTURE du 9^e congrès de SYNERGIE-OFFICIERS

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale, cher Louis, Monsieur le Préfet de zone, Monsieur le Maire du Touquet, mesdames et messieurs les directeurs de la police nationale, mesdames et messieurs en vos grades et qualités, chers collègues, chers amis.

Le 9^e congrès de **SYNERGIE-OFFICIERS** s'est clôturé après 3 jours de travaux intenses et constructifs, marqués par une liberté de pensée totale. Cette dynamique, fondée sur la réflexion continue, l'engagement des congressistes et la poursuite des projets initiés par **SYNERGIE-OFFICIERS**, favorise l'émergence des idées novatrices et l'enrichissement de nos échanges. Cette dynamique et cet engagement constituent un pilier essentiel dans la structuration de notre pensée syndicale.

Nos mandants ont renouvelé leur confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, nous confiant la mission de défendre et promouvoir notre projet avec engagement, détermination et conviction.

En plus des instants de convivialité et des échanges informels, nous avons élaboré une motion qui définit l'identité et les valeurs fondamentales de **SYNERGIE-OFFICIERS**. Ce texte fonde notre ligne syndicale pour les années à venir, en veillant à conjuguer ambition et cohérence face aux enjeux actuels du service public, aux impératifs de sécurité ainsi qu'aux défis politiques.

Monsieur le Ministre, nous partageons largement vos priorités en matière de sécurité. Les quatre menaces majeures que vous avez identifiées : le désordre migratoire, le narcobanditisme, la délinquance du quotidien et l'islamisme constituent des phénomènes inquiétants et interdépendants.

Ces nouveaux défis ne doivent en aucun cas faire oublier l'importance d'une police du quotidien, dont les moyens s'amenuisent progressivement, compromettant ainsi son efficacité. Par ailleurs, la filière investigation peine à susciter des vocations, en grande partie en raison de la complexité excessive de la procédure pénale. Son caractère chronophage et les risques accrus de nullités procédurales nuisent gravement à l'efficacité de l'action policière. Cette désaffection croissante pour les services d'enquête illustre de manière frappante, les effets délétères d'un formalisme procédural devenu excessivement contraignant.

De manière récurrente, la perte de sens de notre mission se fait sentir, largement accentuée par l'insuffisance manifeste de la réponse pénale.

La notion de co-production de sécurité demeure encore trop étrangère à une partie du monde judiciaire. Sous couvert d'un attachement absolu à l'indépendance, certains magistrats adoptent une approche totalement déconnectée des réalités opérationnelles,



réduisant leur rôle à une stricte application du droit, sans prendre en compte les implications concrètes de leurs décisions dont ils ne se sentent jamais responsables. Cette situation conduit à des jugements qui, de plus en plus fréquemment, anéantissent des mois d'enquête et d'efforts de nos collègues, ce qui n'est plus acceptable.

Les signaux envoyés dans les quartiers en rupture avec l'autorité républicaine, dont le nombre ne cesse de croître, contribuent à renforcer le sentiment d'impunité et à accentuer la montée des violences. La politique du "tout sauf la prison", la prolifération des faux mineurs isolés opérant sur l'ensemble du territoire en toute impunité, ainsi que le nombre croissant de délinquants sous OQTF, aggravent cette situation.

Nous défendons le principe d'une sanction ferme et effective, notamment par l'application de peines de prison courtes mais systématiques dès le premier acte de délinquance.

L'ensemble de ces facteurs contribue à la difficulté croissante de nos missions. Cette année encore, les violences à l'encontre des Forces de l'ordre ont fortement augmenté : refus d'obtempérer, agressions, jets de projectiles, tentatives d'homicides, banalisation de l'usage des armes blanches et à feu.

La hausse exponentielle du nombre de policiers blessés illustre non seulement l'intensité de leur engagement, mais aussi leur exposition grandissante aux risques sur le terrain. Aujourd'hui, rendons hommage à nos collègues blessés ou morts en service, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches, en ayant une pensée pour eux.

À cela s'ajoutent des campagnes de dénigrement, des insultes et une surenchère rhétorique alimentée par certains médias. Il est inacceptable d'évoquer la Police républicaine en recourant à un vocabulaire emprunté aux heures les plus sombres de l'Histoire.

Cette déshumanisation des Forces de l'ordre alimente des comportements violents chez les esprits les plus influençables, nourris par une culture de l'excuse, un angélisme chronique. Cette situation est le fruit de deux décennies d'inaction et d'aveuglement volontaire en matière de politique sécuritaire.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant, nous tenons à saluer, Monsieur le Ministre, vos prises de positions courageuses en soutien aux forces de police, dont les conditions d'exercice ne cessent de se dégrader.

Cette dégradation s'explique aussi par la multiplication des priorités dictées par l'actualité et les évolutions gouvernementales : lutte contre les cambriolages, violences intrafamiliales, criminalité organisée, gestion des flux migratoires et ce sans que les moyens alloués ne soient renforcés en conséquence.

L'expérience des jeux Olympiques et Paralympiques a démontré qu'une présence policière accrue, accompagnée de ressources adaptées, permettait une réduction significative des actes de délinquance.

La Police nationale a engagé une réforme visant à renforcer son efficacité et son efficience. **SYNERGIE-OFFICIERS** est convaincu que la structuration de la chaîne hiérarchique doit également évoluer afin d'optimiser la cohérence et la performance de l'institution.

Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, le corps de commandement traverse une période de profondes difficultés. Nous avons toujours estimé qu'il serait vain, contre-productif et irresponsable de mener des réformes statutaires de manière fragmentée et incohérente, sans une vision d'ensemble structurée et adaptée à la police de demain.

L'action de notre organisation s'inscrit dans une démarche organisée, réfléchie et mûrement élaborée, guidée par une vision claire et déterminée, tant sur les objectifs à atteindre que sur les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Une analyse approfondie et globale est indispensable afin d'aborder l'ensemble des enjeux liés à la physionomie-du corps de commandement, dont les dysfonctionnements actuels génèrent une souffrance significative parmi les officiers.

SYNERGIE-OFFICIERS, l'administration ainsi que vous, Monsieur le Ministre, avons fait le constat que la structuration actuelle du corps ne correspond plus aux engagements du protocole de 2016.

Cette situation se traduit par un grave déficit de commandants, un nombre insuffisant de nominations au grade de commandant divisionnaire et une perte d'attractivité des emplois fonctionnels. Par ailleurs, la lenteur des avancements engendre un profond découragement quant aux perspectives de carrière.

Enfin, la nomenclature actuelle, inadaptée, comporte de nombreuses lignes inoccupées, tandis que le corps continue de déflater.

Les travaux de notre congrès réaffirment avec détermination nos revendications essentielles :

- **La mise en place d'un avancement semi-automatique au grade de commandant.**
- **Une évolution simplifiée vers le grade de commandant divisionnaire, appuyée par une nomenclature garantissant un véritable parcours de carrière.**
- **La banalisation de l'échelon spécial des sommitaux.**
- **Une revalorisation indemnitaire et salariale à la hauteur du statut de cadre des officiers, incluant l'octroi d'une allocation de chef de service pour tous les officiers, avec une progressivité indexée.**
- **Une simplification des mécanismes de déflation des postes du corps de conception et de direction vers le corps de commandement ainsi que du corps de commandement vers le corps d'encadrement et d'application.**



Ces mesures nécessitent l'établissement d'une nomenclature unique regroupant les majors, les majors RULP, le corps de commandement et le corps de conception et de direction, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de la chaîne hiérarchique.

Pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, il ne s'agit pas simplement de juxtaposer deux corps existants, mais bien de créer une entité nouvelle, intégrant l'excellence des compétences et l'expertise opérationnelle requises pour les fonctions de commandement, de conception et de direction. Une hiérarchie plus légitime et motivée contribuera à renforcer l'efficacité du service public de la sécurité au bénéfice de nos concitoyens.

C'est dans cette perspective que nous avons mené nos travaux, convaincus que l'avenir repose sur cette double dynamique, véritable socle du modèle à construire, en s'affranchissant des atavismes de l'administration et des arrières-pensées corporatistes de certains.





La ligne syndicale pour laquelle j'ai donc été mandatée repose sur la poursuite, par tous les moyens, de l'élévation du statut des officiers de la Police nationale.

L'objectif est la création d'un corps unique de cadres, allant du grade de lieutenant à celui de Commissaire général, recruté au niveau Master 2 et ayant vocation à assurer, à la fois le commandement opérationnel, la direction et la conception des services et des directions.

Ce projet, pilier fondamental de **SYNERGIE-OFFICIERS**, incarne l'essence même de notre engagement. Ambitieux mais cohérent, il permettra à l'institution de disposer de cadres mieux formés et préparés aux plus hautes responsabilités, de repérer les hauts potentiels et d'instaurer un modèle de progression aligné sur celui des officiers de gendarmerie, où tous les officiers supérieurs ont débuté lieutenant.

Il s'inscrit dans la dynamique portée par notre syndicat depuis 1995 visant à renforcer le positionnement du corps des officiers, à le structurer, notamment à travers la réforme de 2004, qui les a définitivement consacrés comme un grand corps de cadres, experts opérationnels et chefs de service.

L'ambition de **SYNERGIE-OFFICIERS** a été renforcée par notre progression aux dernières élections professionnelles.

Ce qui était autrefois considéré comme une idée utopique ou irréaliste, s'impose désormais comme une évidence, comme une nécessité incontestable.

Monsieur le Ministre, vous l'aurez compris, **SYNERGIE-OFFICIERS** est un syndicat libre, indépendant, et attaché à une neutralité engagée au service des policiers. C'est dans cet esprit que nous affirmons notre attachement à l'exigence de la loi et de l'ordre, et réaffirmons notre détermination à mener un combat légitime pour un service public efficient, garantissant la sécurité de nos concitoyens.

SYNERGIE-OFFICIERS restera un acteur incontournable, prêt à bousculer les conformismes et à défendre avec force, les intérêts de nos collègues. Animés par des valeurs communes, et résolument tournés vers le progrès, nous serons toujours aux côtés des bonnes volontés pour soutenir et contribuer à toute politique visant à défendre le socle républicain, préserver la paix sociale et promouvoir les principes fondamentaux qui assurent l'unité de la Nation.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous d'avoir participé à cet événement majeur pour notre organisation.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance envers mon équipe, et tout particulièrement envers mon adjointe Isabelle, qui me soutient au quotidien.

Une pensée particulière et amicale pour nos partenaires de la CFE-CGC, Fabien, Olivier et Loïc d'Alliance Police Nationale, ainsi qu'Olivier, Jean-Paul, Tristan et Eva du SICP, et Georges du SNIPAT. Je remercie également Thierry et Marc de l'UNSA Police, ainsi que Monsieur Moreira du SCPN, pour leur présence. Sans oublier nos très fidèles partenaires mutualistes.

Je remercie également Monsieur Libert, directeur du Grand Hôtel pour nous avoir permis d'organiser ce congrès dans d'excellentes conditions.

**Vive la Police nationale
Vive les officiers de police
Et vive SYNERGIE-OFFICIERS**

Gaëlle James
Secrétaire générale



MAYOTTE :

UNE MISSION DE RENFORT DANS UN DÉPARTEMENT ULTRAMARIN DÉVASTÉ



**Chers collègues,
C'est avec une attention particulière que je vous présente aujourd'hui l'article rédigé par le commandant de police Denis Ferrer, chef SLSP de la CPN de Bayonne, qui revient de mission à Mayotte, juste après le passage dévastateur du cyclone Chido. Ce phénomène météorologique a bouleversé la vie quotidienne de nos compatriotes mahorais, apportant son lot**





de destructions et de souffrances, tout en mettant les forces de sécurité et de secours face à des défis colossaux. Dans ce contexte particulièrement difficile, notre collègue a pu constater les défis auxquels la population a dû faire face et s'est engagé pleinement lors de cette mission pour renforcer la sécurité sur le terrain.

Son témoignage nous permettra de mieux comprendre l'ampleur des dégâts et les défis auxquels les policiers ont été confrontés au quotidien pour rétablir la situation. Ce retour d'expérience est aussi une occasion de souligner le rôle essentiel des FSI dans ces moments de crise. Je vous invite à lire cet article qui témoigne non seulement du courage et de la résilience des équipes sur place, mais aussi de la solidarité des Forces de l'ordre face à des circonstances extrêmes et exceptionnelles. L'engagement de nos collègues à Mayotte, illustre une fois de plus notre rôle essentiel pour garantir la sécurité et soutenir les populations, même dans les situations les plus extrêmes.

Merci à Denis et aux autres collègues pour leur engagement.
Bonne lecture !

Ludovic Molet,
délégué départemental
SYNERGIE-OFFICIERS
des Pyrénées-Atlantiques



« Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a frappé Mayotte de plein fouet, bouleversant le quotidien de l'île et mettant à rude épreuve les habitants ainsi que les forces de sécurité locales. Face à cette situation d'urgence, la DGPN a immédiatement lancé un appel à volontaires auquel j'ai répondu sans hésiter.

J'ai donc embarqué le 24 décembre sur un vol affrété avec six autres collègues officiers et commissaires et nous avons atterri à La Réunion le 25 avant de rejoindre Mayotte le même jour où nous avons été chaleureusement accueillis.

Dès le lendemain, nous avons été déployés en précurseurs des renforts à venir pour répondre à des situations variées, parfois complexes, nécessitant réactivité et coordination.



Dès mon arrivée, j'ai noté que l'union et l'engagement de tous étaient nécessaires pour faire face aux défis imposés par le passage du cyclone : assurer la sécurité des populations et gérer les tensions liées à leurs besoins, maintenir l'ordre dans des zones touchées par des dégâts importants, soutenir les opérations logistiques pour faciliter la distribution de l'aide humanitaire, lutter contre les pillages, participer à la gestion des voyages officiels ministériels successifs, gérer les manifestations de voie publique, procéder à l'évacuation d'établissements scolaires occupés par des clandestins, faire respecter le couvre-feu, notamment lors de la tempête tropicale Dikeledi des 11 et 12 janvier 2025.

Ainsi, nous avons travaillé étroitement avec les collègues locaux, les services de secours et les associations pour garantir la sécurité et soutenir les habitants dans cette période critique. En effet, ce



qui a fait la force de cette mission, c'est avant tout la solidarité. Les policiers locaux, bien qu'éprouvés par les événements, nous ont montré un professionnalisme remarquable. C'est pour moi l'occasion de saluer l'engagement et la résilience des policiers du commissariat de Mamoudzou et plus largement de Mayotte, qui, malgré l'adversité et la perte de toute ou partie de leur habitation pour nombre d'entre eux, ont montré un esprit remarquable de solidarité et de détermination dans l'accomplissement de leurs missions et ce, dès le passage du cyclone.



Puis, ceci a également été l'occasion de renforcer le lien entre les Forces de sécurité intérieure et les différents services de secours où les échanges ont été riches, tant sur le plan humain que technique. Enfin, cette mission nous rappelle l'importance de la coopération entre toutes les composantes des Forces de Sécurité Intérieure, la nécessité de renforcer nos liens et de mettre en avant notre engagement commun au service de la population, même dans les moments les plus difficiles. C'est grâce à cette solida-



LA VÉRITÉ SORT DES AVIS DE NOS ADHÉRENTS...



LA MGP, PREMIÈRE EN SANTÉ ET PRÉVOYANCE* POUR LA 4^e ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Merci pour votre confiance renouvelée.

Classement

Opinion
Assurances

*Depuis 2021, le classement des « meilleures assurances et mutuelles santé », établi de façon indépendante par le site [opinion-assurances.fr](https://www.opinion-assurances.fr), place la MGP en tête sur le critère de la satisfaction à partir des notes et avis vérifiés des internautes de la communauté d'Opinion Assurances. Classement consultable sur <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-sante.html> et <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-prevoyance.html>



MGP

mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police, dite MGP - mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - immatriculée sous le n°775 671 894 - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - Communication 02/25 - Document non contractuel à caractère publicitaire.



rité qu'il a été possible de faire face et de rendre un service essentiel à la population de Mayotte.

Le télégramme de la DGPN précisait que les policiers volontaires devaient être « en capacité de se projeter en situation dégradée (hébergement et conditions sanitaires) sans date d'évolution connue ».



C'est certainement ce qui a fait la force de notre contingent (environ 100 policiers de tous grades) à savoir que tous étaient volontaires, motivés et solidaires. Aucun n'est venu dans le but d'obtenir quoique ce soit, ce que je pourrais résumer ainsi «servir et non se servir». Je retiens surtout que cet engagement et cet état d'esprit commun symbolisent les vraies valeurs qui font honneur à notre profession.

Sur le plan personnel, ce fut une expérience humaine très forte. Cette mission m'a offert l'opportunité de dépasser ma zone de confort habituelle, me contraignant à m'adapter à des conditions de vie et de travail dégradées.

Si je devais apporter un avis sur un éventuel retour d'expérience, je dirais que la projection rapide d'une centaine de policiers sur des territoires lointains (ou pas) qui je le répète, sont volontaires pour se projeter en situation dégradée, nécessiterait également une logistique du type tentes, lits picots, roulantes, groupes électrogènes ainsi que du personnel dédié. Ceci n'est que ma réflexion après plus de 30 jours passés sur une île dévastée suite au passage du cyclone, mais cela pourrait également s'appliquer à des missions urgentes de maintien ou de rétablissement de l'ordre.

Je conclurais en précisant bien que ce type de mission a mis en lumière l'importance de l'engagement et la réactivité des Forces de sécurité intérieure dans des circonstances exceptionnelles, au service de la sécurité nos concitoyens. »

**Commandant Denis Ferrer,
chef du SLSP Bayonne**





LE MOT DE CYRIL LETEUIL, EN CHARGE DES TERRITOIRES ULTRAMARINS POUR LE BUREAU NATIONAL DE SYNERGIE-OFFICIERS.

L'exemple de Denis Ferrer, comme l'ensemble des personnels déployés en renforts à Mayotte dans ces circonstances exceptionnelles, témoigne de la résilience d'hommes et de femmes du MININT qui placent leur engagement au service des autres comme une valeur cardinale.

Située dans l'hémisphère sud à mi-chemin entre Madagascar et l'Afrique, Mayotte constitue la partie orientale de l'archipel des Comores avec 77 % de sa population qui vit sous le seuil national de pauvreté. Dans ce département français, la moitié des habitants a moins de 18 ans avec une densité de population particulièrement élevée et un taux de chômage au-delà des 30 %.



Alors que Mayotte se trouvait dans un contexte particulièrement précaire, l'île a été touchée de plein fouet par le cyclone Chido le 13 décembre

2024 occasionnant des dégâts considérables pour ses habitants qui n'avaient rien connu de tel depuis plus d'un siècle.

C'est dans ce contexte que la coordination de l'état-major de la Police nationale, la DGMOM et la DTPN 976 ont projeté des missions de renfort pour accueillir à Mayotte commissaires et officiers en provenance de l'Hexagone. Ces cadres issus de différentes filières métier ont pour mission de renforcer les capacités de la DTPN dans sa gestion de la crise et de prêter main forte aux effectifs mobilisés depuis le passage du cyclone.

Dès le début des événements et pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et le rétablissement des services essentiels à la vie des Mahorais, les effectifs ont été mobilisés sur des missions de sécurisation autour de l'hôpital de campagne, dans les centres commerciaux ou lors de la distribution de produits de première nécessité. Face à une violence du quotidien qui s'est renforcée, de nombreuses patrouilles de police ont pu être ainsi armées et projetées pour sécuriser les sinistrés et leurs biens, prévenir les actes de pillage dans les habitations, les écoles ou les commerces.

Si la mobilisation reste importante et les efforts déployés considérables, **SYNERGIE-OFFICIERS** rappelle que les conditions de séjours à Mayotte restent difficiles et peu attractives avec le recul des avantages au fil de l'eau : une ISG de 23 mois de salaire brut non imposable contre 20 mois imposables aujourd'hui (réduite à une seule part pour les couples mariés ou pacsés) ainsi qu'une ICR qui était quasiment le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

Bien que certaines mesures aient été instaurées pour améliorer les conditions des policiers, elles ont également suscité des frustrations. Une critique fréquente porte sur la suppression de la double prime pour les couples de fonctionnaires, considérée comme une grande injustice. Ce sentiment d'inégalité pousse de nombreux policiers à préférer d'autres DOM, même sans prime.

Les conditions de vie sur place se sont considérablement dégradées. En plus de la crise Covid, des épidémies de dengue ou de choléra et maintenant du cyclone, les agents du MININT font face à un coût de la vie élevé, à des conditions de vie



spartiates et à une insécurité croissante. Pour beaucoup de nos collègues, ces inconvénients ne sont plus suffisamment compensés par les avantages financiers.

Globalement, sur les retours des officiers de police, ces derniers estiment que la DGGN est plus attentive aux conditions de travail de ses gendarmes. Ils mentionnent l'indexation, les conditions d'hébergement et la promesse d'un poste attractif après deux ans de service sous le statut de "célibat géographique". Bref, la valorisation d'un parcours difficile et fléchi pour les cadres de l'Arme.

Face à ce constat pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, l'attractivité passe par un réajustement de mesures adaptées à une conjoncture structurelle difficile avec un déficit important d'officiers dans les secteurs clés.



Différentes pistes peuvent être envisagées, notamment la défiscalisation de l'ISG, l'augmentation du nombre de concessions de logement ou l'attribution de logement NAS (Nécessité Absolue de Service), la création d'un service logement dédié, l'augmentation du taux de majoration actuellement de 40 % pour Mayotte, 53 % pour La Réunion, et 190 % pour la DGGN, la mise en place du dispositif ASA pour les policiers en fonction à Mamoudzou (quartier particulièrement difficile en termes de délinquance), le choix entre un séjour avec la durée actuelle ou une "mission" plus courte d'un an renouvelable (avec ISG proratisée) pour attirer plus de monde et différents profils, des propositions de postes attractifs pour les officiers à leur retour en Métropole, la création d'un service d'accueil et de soutien pour faciliter l'intégration des effectifs, l'élaboration d'un guide d'aides pour le déménagement et les





formalités à accomplir avant et après l'arrivée (entreprises de déménagement, formalités douanières, contenu recommandé d'un conteneur, etc.), ainsi que la facilitation de la promotion au grade supérieur.

Si Mayotte reste une destination d' "aventure" pour certains officiers, la suppression de certains avantages et les conditions de vie sur place ont contribué avant même le cyclone, à son désintérêt progressif. Afin de redonner du sens à l'engagement des candidats tout en valorisant réellement cette destination malgré la crise, il serait judicieux de reconsidérer la politique d'accompagnement afin d'attirer celles et ceux qui souhaitent tenter une expérience humaine et professionnelle hors des sentiers battus mais tellement riche.

Notre organisation syndicale, en lien avec la DGMOM et le directeur territorial de la Police nationale de Mayotte, s'inscrit à travers ses propositions, dans la poursuite de ce dialogue

social de qualité pour (re)créer des conditions attractives pour les officiers et ainsi faire face aux défis titanesques attendus par la population.

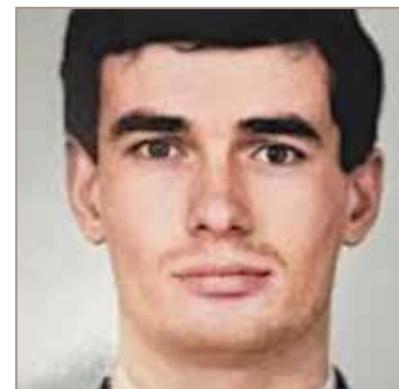


SYNERGIE-OFFICIERS, présent à Mayotte en juin 2024 à la rencontre des officiers de police qui exercent dans un contexte dégradé, était reçu par les plus hautes autorités de l'État et avait alerté sur les difficultés rencontrées par les cadres. Aujourd'hui, si les conditions post-cycloniques rendent l'exercice plus difficile encore et extrêmement contraint, nous restons pleinement mobilisés en Métropole comme à Mayotte pour porter la voix des officiers en mission ou affectés à la DTPN 976, comme dans l'ensemble des territoires ultramarins d'ailleurs.



Connaissez-vous vraiment la police ? Découvrez l'histoire contemporaine et populaire de cette institution au travers de ses témoignages, uniformes, matériels et véhicules. Grâce à nos partenaires de l'Amicale police et patrimoine, retrouvez une chronique historique pour mieux comprendre la "maison police".

SOUVENONS-NOUS : Hommage à l'officier de paix François Klein



Il y a 40 ans, le jeudi 30 mai 1985, l'officier de paix François Klein était tué en service, victime d'un gang de braqueurs de camions blindés.

Vers 11 h du matin, un convoi de fonds de la Société Parisienne de Surveillance circule rue Riquet, dans le 18^e arrondissement de Paris avec près de quatre-vingt-dix millions de francs à bord.

Il est sur le point d'emprunter le pont de chemin de fer lorsqu'une camionnette Renault montée par deux truands lui barre la route. A



l'arrière, trois autres malfaiteurs lourdement armés, porteurs de cagoules et gantés, sortent d'une Peugeot 305.

Le convoyeur-chef esquisse un geste de défense. Il est abattu de sang-froid. L'alerte est donnée. Un car de police-secours atteint l'intersection des rues Riquet et Philippe de Girard sans pouvoir aller plus loin. L'ensemble des effectifs en tenue progressent à pied jusqu'à la rue du Canada où ils subissent des tirs d'armes automatiques. Une scène de guerre.



Dans le même temps, un véhicule de police monté par un officier de paix et trois gardiens de la paix empruntent la rue Pajol en direction de la rue Riquet, mais ils se retrouvent, à leur tour, bloqués dans le bouchon qui s'est formé.

Positionné en embuscade sous un porche, un malfaiteur déclenche un tir en rafale qui blesse très grièvement l'officier de paix **François-René Klein** et atteint mortellement à la tête le gardien de la paix **Philippe Fivet**, 27 ans. Le tireur se porte jusqu'à l'officier blessé et l'exécute froidement.



Emmené aux urgences de l'hôpital Bichat, il décède dans la soirée ; il avait 27 ans également. Ses collègues étaient venus en nombre à son chevet pour donner leur sang.

François venait d'achever sa formation à l'École supérieure des officiers de paix, 36^e promotion. Il avait choisi de travailler au commissariat du 18^e arrondissement pour connaître le terrain et ses difficultés.

La 39^e promotion l'a choisi comme nom éponyme. Il a été cité à l'Ordre de la Nation, a reçu la Croix de la Légion d'honneur, et a été promu officier de paix principal à titre posthume.



Il repose au cimetière municipal de Langon, en Gironde.

Alors que le nom même d'"officier de paix" disparaît peu à peu des mémoires, François Klein, dans la mémoire de ceux qui l'ont connu (et dont certains sont encore en service) incarnait l'officier modèle, investi et passionné, qui a fait honneur à notre institution.



Pour en savoir plus, vous pouvez-vous rendre sur le site Internet de l'Amicale Police Patrimoine : <http://www.amicale-police-patrimoine.fr>

Dominique Chagrot
Président de l'Amicale Police et Patrimoine



Alliance Avantages
À vos côtés au quotidien

SYNERGIE OFFICIERS

DES CONCERTS EBLOUISSANTS
DES AVANTAGES FINANCIERS
DES LOISIRS POUR TOUS

**ADHÉRENTS SYNERGIE-OFFICIERS,
BÉNÉFICIEZ D'ALLIANCE AVANTAGES**

WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

VOTRE POUVOIR D'ACHAT GAGNANT !

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE A PARIS ET EN ILE DE FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

GRADE	ECHOLON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHOLON	VALEUR DU POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE	IR 3%	ISSP	NBI	IRP
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	150,19	1 130,25	196,91	454,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	143,25	1 075,87	196,91	454,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	138,08	1 035,38	196,91	454,00
	4e	1027	835	2 ans	59,0734	4 110,52	129,22	965,97	196,91	454,00
	3e	1015	826	2 ans	59,0734	4 066,22	127,89	955,56	196,91	454,00
	2e	930	761	2 ans	59,0734	3 746,24	118,29	880,37	196,91	454,00
	1er	890	730	2 ans	59,0734	3 593,63	113,72	844,50	196,91	454,00
COMMANDANT DIVISIONNAIRE	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	144,29	1 130,25		660,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	137,35	1 075,87		660,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	132,18	1 035,38		660,00
	4e	1027	835	3 ans	59,0734	4 110,52	123,32	965,97		660,00
	3e	1015	826	3 ans	59,0734	4 066,22	121,99	955,56		660,00
	2e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	112,39	880,37		660,00
	1er	890	730	2,5 ans	59,0734	3 593,63	107,81	844,50		660,00
COMMANDANT DE POLICE	7e	1015	826		59,0734	4 066,22	121,99	955,56		454,00
	6e	995	811	2,5 ans	59,0734	3 992,38	119,77	938,21		454,00
	5e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	112,39	880,37		454,00
	4e	878	721	2 ans	59,0734	3 549,33	106,48	834,09		454,00
	3e	830	685	2 ans	59,0734	3 372,11	101,16	792,45		454,00
	2e	784	650	2 ans	59,0734	3 199,81	95,99	751,96		454,00
	1er	741	617	2 ans	59,0734	3 037,36	91,12	713,78		454,00
CAPITAINE DE POLICE	11e	877	721		59,0734	3 549,33	106,48	976,06		416,00
	10e	821	678	3 ans	59,0734	3 337,65	100,13	917,85		416,00
	9e	776	643	3 ans	59,0734	3 165,35	94,96	870,47		416,00
	8e	732	610	2,5 ans	59,0734	3 002,90	90,09	825,80		416,00
	7e	693	580	2,5 ans	59,0734	2 855,21	85,66	785,18		416,00
	6e	653	550	2 ans	59,0734	2 707,53	81,23	744,57		416,00
	5e	611	518	2 ans	59,0734	2 550,00	76,50	701,25		416,00
	4e	567	485	2 ans	59,0734	2 387,55	71,63	680,45		416,00
	3e	525	455	2 ans	59,0734	2 239,87	67,20	638,36		416,00
	2e	499	435	1 an	59,0734	2 141,41	64,24	610,30		416,00
	1er	469	415	1 an	59,0734	2 042,96	61,29	582,24		416,00
	stagiaire	367	366	1 an	59,0734	1 801,74	18,02	513,49		157,00
	élève	367	366	6 mois	59,0734	1 801,74	18,02	234,22		

COMPLEMENT RTT	IND POSTE DIFFICILE	IND SUJ EXCEPT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime-point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP	TRAITEMENT NET MENSUEL
56,67	14,11	85,75	59,40	-32,42	533,86	256,40	21,86	35,03	644,52	48,10	5 384,67
56,67	14,11	85,75	56,94	-32,42	508,18	244,11	21,86	33,58	617,84	45,78	5 157,94
56,67	14,11	85,75	55,11	-32,42	489,05	234,42	21,86	32,50	597,97	44,06	4 989,63
56,67	14,11	85,75	51,97	-32,42	456,27	218,76	21,86	30,65	563,92	41,11	4 700,16
56,67	14,11	85,75	51,50	-32,42	451,35	216,47	21,86	30,37	558,81	40,66	4 656,68
56,67	14,11	85,75	48,10	-32,42	415,83	199,61	21,86	28,36	521,91	37,46	4 342,98
56,67	14,11	85,75	46,48	-32,42	398,89	191,67	21,86	27,41	504,32	35,94	4 193,27
56,67	14,11	85,75	57,69	-32,42	533,86	256,40	-	34,02	626,03	48,10	5 427,49
56,67	14,11	85,75	55,24	-32,42	508,18	244,11	-	32,57	599,35	45,78	5 200,77
56,67	14,11	85,75	53,41	-32,42	489,05	234,42	-	31,49	579,49	44,06	5 032,46
56,67	14,11	85,75	50,27	-32,42	456,27	218,76		29,64	545,43	41,11	4 742,99
56,67	14,11	85,75	49,80	-32,42	451,35	216,47		29,37	540,32	40,66	4 699,50
56,67	14,11	85,75	46,40	-32,42	415,83	199,61		27,36	503,43	37,46	4 385,81
56,67	14,11	85,75	44,77	-32,42	398,89	191,67		26,40	485,83	35,94	4 236,10
56,67	14,11	85,75	48,07	-32,42	451,35	216,47		28,34	521,55	37,41	4 514,83
56,67	14,11	85,75	47,28	-32,42	443,15	212,89		27,88	513,03	37,26	4 441,54
56,67	14,11	85,75	44,67	-32,42	415,83	199,61		26,34	484,65	36,76	4 198,58
56,67	14,11	85,75	42,57	-32,42	393,98	188,73		25,11	461,95	35,49	4 005,33
56,67	14,11	85,75	40,69	-32,42	374,30	179,60		24,00	441,51	33,72	3 831,39
56,67	14,11	85,75	38,86	-32,42	355,18	170,57		22,92	421,65	32,00	3 662,43
56,67	14,11	85,75	37,13	-32,42	337,15	161,76		21,90	402,91	30,37	3 503,42
56,67	14,11	85,75	43,45	-32,42	393,98	207,72		25,62	471,42	34,50	4 082,19
56,67	14,11	85,75	41,13	-32,42	370,48	195,21		24,25	446,24	33,38	3 867,31
56,67	14,11	85,75	39,24	-32,42	351,35	185,52		23,14	425,75	31,65	3 692,72
56,67	14,11	85,75	37,46	-32,42	333,32	176,06		22,09	406,43	30,03	3 528,43
56,67	30,35	85,75	35,97	-32,42	316,93	167,57		21,21	390,34	28,55	3 393,77
56,67	30,35	85,75	34,35	-32,42	300,54	158,43		20,26	372,77	27,08	3 244,96
56,67	30,35	85,75	32,63	-32,42	283,05	149,07		19,24	354,03	25,50	3 085,83
56,67	30,35	85,75	31,05	-32,42	265,02	139,61		18,31	336,89	23,88	2 943,33
56,67	30,35	85,75	29,42	-32,42	248,63	131,12		17,35	319,18	22,40	2 792,52
56,67	30,35	85,75	28,33	-32,42	237,70	125,68		16,71	307,38	21,41	2 691,75
56,67	30,35	85,75	27,24	-32,42	226,77	119,58		16,06	295,58	20,43	2 591,65
			22,37			305,53		12,37	242,73	18,02	1 928,59
			17,25			270,78		10,23	187,22	12,61	1 574,03



VALEUR DU POINT D'INDICE AU 01/01/2024 : 4,92 €
NB : les CDTs DIV détachés dans un EF bénéficient d'une IRP de 660€

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE EN PROVINCE (IR = 0%) AU 1^{ER} JANVIER 2024

GRADE	ECHELON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHELON	VALEUR DU POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE	ISSP	NBI	IRP
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	1 130,25	196,91	454,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	1 075,87	196,91	454,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	1 035,38	196,91	454,00
	4e	1027	835	2 ans	59,0734	4 110,52	965,97	196,91	454,00
	3e	1015	826	2 ans	59,0734	4 066,22	955,56	196,91	454,00
	2e	930	761	2 ans	59,0734	3 746,24	880,37	196,91	454,00
	1er	890	730	2 ans	59,0734	3 593,63	844,50	196,91	454,00
COMMANDANT DIVISIONNAIRE	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	1 130,25		660,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	1 075,87		660,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	1 035,38		660,00
	4e	1027	835	3 ans	59,0734	4 110,52	965,97		660,00
	3e	1015	826	3 ans	59,0734	4 066,22	955,56		660,00
	2e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	880,37		660,00
	1er	890	730	2,5 ans	59,0734	3 593,63	844,50		660,00
COMMANDANT DE POLICE	7e	1015	826		59,0734	4 066,22	955,56		454,00
	6e	995	811	2,5 ans	59,0734	3 992,38	938,21		454,00
	5e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	880,37		454,00
	4e	878	721	2 ans	59,0734	3 549,33	834,09		454,00
	3e	830	685	2 ans	59,0734	3 372,11	792,45		454,00
	2e	784	650	2 ans	59,0734	3 199,81	751,96		454,00
	1er	741	617	2 ans	59,0734	3 037,36	713,78		454,00
CAPITAINE DE POLICE	11e	877	721		59,0734	3 549,33	976,06		416,00
	10e	821	678	3 ans	59,0734	3 337,65	917,85		416,00
	9e	776	643	3 ans	59,0734	3 165,35	870,47		416,00
	8e	732	610	2,5 ans	59,0734	3 002,90	825,80		416,00
	7e	693	580	2,5 ans	59,0734	2 855,21	785,18		416,00
	6e	653	550	2 ans	59,0734	2 707,53	744,57		416,00
	5e	611	518	2 ans	59,0734	2 550,00	701,25		416,00
	4e	567	485	2 ans	59,0734	2 387,55	680,45		416,00
	3e	525	455	2 ans	59,0734	2 239,87	638,36		416,00
	2e	499	435	1 an	59,0734	2 141,41	610,30		416,00
	1er	469	415	1 an	59,0734	2 042,96	582,24		416,00

COMPLEMENT RTT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime-point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP	TRAITEMENT NET MENSUEL
56,67	59,40	-32,42	533,86	256,40	21,86	33,79	621,73	46,92	5 157,71
56,67	56,94	-32,42	508,18	244,11	21,86	32,37	595,68	45,78	4 936,14
56,67	55,11	-32,42	489,05	234,42	21,86	31,32	576,29	44,06	4 772,55
56,67	51,97	-32,42	456,27	218,76	21,86	29,51	543,04	41,11	4 491,17
56,67	51,50	-32,42	451,35	216,47	21,86	29,24	538,05	40,66	4 448,89
56,67	48,10	-32,42	415,83	199,61	21,86	27,28	502,03	37,46	4 143,95
56,67	46,48	-32,42	398,89	191,67	21,86	26,35	484,85	35,94	3 998,42
56,67	57,69	-32,42	533,86	256,40		32,81	603,78	36,99	5 215,85
56,67	55,24	-32,42	508,18	244,11		31,40	577,73	36,87	4 993,27
56,67	53,41	-32,42	489,05	234,42		30,34	558,34	36,79	4 828,04
56,67	50,27	-32,42	456,27	218,76		28,54	525,09	36,63	4 543,85
56,67	49,80	-32,42	451,35	216,47		28,27	520,10	36,61	4 501,16
56,67	46,40	-32,42	415,83	199,61		26,31	484,08	36,44	4 193,19
56,67	44,77	-32,42	398,89	191,67		25,38	466,90	35,94	4 046,63
56,67	48,07	-32,42	451,35	216,47		27,25	501,32	26,22	4 323,62
56,67	47,28	-32,42	443,15	212,89		26,79	493,01	26,18	4 252,24
56,67	44,67	-32,42	415,83	199,61		25,29	465,30	26,06	4 015,64
56,67	42,57	-32,42	393,98	188,73		24,08	443,14	25,95	3 826,62
56,67	40,69	-32,42	374,30	179,60		23,00	423,19	25,86	3 655,85
56,67	38,86	-32,42	355,18	170,57		21,95	403,79	25,77	3 489,97
56,67	37,13	-32,42	337,15	161,76		20,95	385,51	25,69	3 333,86
56,67	43,45	-32,42	393,98	207,72		24,60	452,61	24,10	3 904,35
56,67	41,13	-32,42	370,48	195,21		23,26	428,01	23,98	3 694,25
56,67	39,24	-32,42	351,35	185,52		22,17	407,99	23,89	3 522,74
56,67	37,46	-32,42	333,32	176,06		21,15	389,11	23,81	3 361,36
56,67	35,97	-32,42	316,93	167,57		20,21	371,95	23,73	3 214,54
56,67	34,35	-32,42	300,54	158,43		19,28	354,79	23,65	3 068,37
56,67	32,63	-32,42	283,05	149,07		18,29	336,48	23,56	2 912,06
56,67	31,05	-32,42	265,02	139,61		17,38	319,77	23,49	2 772,46
56,67	29,42	-32,42	248,63	131,12		16,44	302,48	22,40	2 625,30
56,67	28,33	-32,42	237,70	125,68		15,81	290,95	21,41	2 527,23
56,67	27,24	-32,42	226,77	119,58		15,19	279,41	20,43	2 429,82

IMPORTANT

ADHEREZ EN LIGNE
SUR NOTRE SITE
INTERNET
WWW.SYNERGIE-OFFICIERS.COM



ET BENEFICIEZ
DESORMAIS
D'ALLIANCE AVANTAGES
WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

SYNERGIE-OFFICIERS
03 boulevard du palais 75004 PARIS
01-40-13-02-85
bureau.national@synergie-officiers.com
twitter : @PoliceSynergie